QUESTIONNAIRE LANGUES VIVANTES (à compléter et à renvoyer au S2 par courrier (185 rue Campenon 89700 Tonnerre) ou par mail snes89@dijon.snes.edu)

Etablissement : collège ☐ lycée ☐
Langues enseignées :
LV1/
LV3/
I] <u>Groupes de compétences</u>
Existe-il des groupes de compétences dans votre établissement ?
Si OUI : a) à quel niveau ? □ LV1
□ LV2
b) pour quelles langues ?
c) avec l'accord des collègues ?
d) □ votés par le CA ?
□décidés par le conseil pédagogique ? □imposés par l'administration ?
e) quels sont les effectifs dans ces groupes ?
f) évolution des élèves dans l'année : changement de groupe possible ?
et selon quels critères ? (qui décide ? quelle périodicité ?)
Si NON a) est-il question d'en mettre en place ?
b) quel est l'avis des collègues ?
c) y a-t-il pression de l'administration ?
II] Groupes de langues en général
1) Quels sont les effectifs des groupes de langue ?
2) Y a-t-il des regroupements spéciaux ?
(différents niveaux, différentes sections)
Et comment ont-ils été décidés ? □ par les profs eux-mêmes □ le CA □ l'administration
III] Section bilangues en collège
1) Y en a-t-il dans ton collège ? A quels niveaux ? Pour combien d'élèves ?
2) Quel choix auront-ils en 4º?
☐ garder les 2 langues au même niveau
☐ choisir une des 2 langues en LV2
☐ choisir une autre langue en LV2
3) Pourront-ils continuer ce choix en lycée ?
IV] Lycée: baccalauréat en section STG
Comment se sont déroulées les épreuves orales :
1) autre collègue de l'établissement convoqué ? enseignant en section STG ?
2) convocation sur le temps « libre » du collègue?
3) rémunération ?
V] <u>LV en primaire</u>
1) Des collègues interviennent-ils en primaire ? "Dans quelle langue ?
2) Combien d'heures ?
induces induces dans to solvide indication